

News

La Une

Editorial

News Régions

News Sport

Culture - Magazine

L'histoire du jour

Pratique

Sortir-Loisirs

Memento-Décès

Dossiers

Dessins de presse

Journal

Forum

Fribourg rétro

Archives Web

Journal à l'école

Services

Abonnement

Annonces immo

Annonces emploi

Annonces autos

Rép. du commerce

Club

Boutique

Jeux, concours

Les liens

Publicité

Archives du site web

mardi 3 février 2004, Regions



Réparateur de photocopieuses de métier, Romano Agola en connaît un rayon sur les détecteurs de métaux. a preuve? Quand les pros de l'archéologie veulent acheter une "poêle à frire" c'est à lui qu'ils s'adressent. VINCENT MURITH

Les chasseurs de trésor donnent du fil à retordre aux archéologues

PASSION · Ratisser les sites au détecteur de métaux, c'est illégal. Sauf si on a décroché une autorisation officielle. C'est le cas du Bernois Romano Agola qui multiplie les trouvailles au Mont-Vully.

ANNICK MONOD

Bip, crrr, biiip, biiip.» Quand la «poêle à frire» grésille, c'est que les trouvailles sont à point. Détecteur de métaux en main, Romano Agola ratisse les hauteurs du Mont-Vully, à la chasse aux objets archéologiques. En une dizaine d'années de prospection, ce Bernois de l'Emmental y a déniché une centaine de pièces celtes. Et, en 1996, un coin de bronze qui servait à frapper la monnaie, «une trouvaille qui n'arrive qu'une fois dans toute une vie». Tous ces objets ont enrichi les collections du Service archéologique du canton de Fribourg.

Le cas du prospecteur bernois - réparateur de photocopieuse de métier - est aussi rare

Votre
conseiller en
électroménager



Le cas du prospecteur bernois - réparateur de photocopieuse de métier - est aussi rare

que son coin monétaire du Vully. Romano Agola, un autodidacte qui travaille par hobby, est l'un des trois seuls particuliers autorisés à jouer du détecteur de métaux sur des sites fribourgeois. Mieux: son sérieux a aussi conquis la confiance d'autres cantons dont Berne, Zoug, Vaud et Valais. En règle générale, pourtant, les archéologues se passeraient volontiers des fadas du détecteur de métaux. C'est que la plupart de ces «chasseurs de trésor» opèrent illégalement. Et pour leur propre compte.

«Le détecteur de métaux reste pour beaucoup synonyme de fouille clandestine et de pillage», note l'archéologue vaudois Gilbert Kaenel, grand connaisseur du Vully. Mais plutôt que de diaboliser les prospecteurs privés, mieux vaut collaborer avec eux moyennant certaines conditions, estime-t-il. «Ces gens sont des passionnés, ils prospecteront quoi qu'on fasse», abonde Serge Menoud, responsable du dossier «détecteurs de métaux» au Service archéologique fribourgeois. «Autant trouver un terrain d'entente, afin de garder au moins une certaine maîtrise sur leurs trouvailles.»

LE «CHASSEUR» AU MUSÉE

Qui dit collaboration dit règles strictes. Tout d'abord, l'autorisation de prospecter se limite à des sites précis. Ensuite, chaque trouvaille doit être répertoriée avec croquis de l'emplacement. Enfin, le prospecteur doit s'engager à remettre spontanément tout objet trouvé au Service archéologique sans contrepartie financière. La plupart des prospecteurs ont un réel intérêt pour l'histoire, assure Gilbert Kaenel. Ils apprécient donc d'être intégrés dans une démarche scientifique.

«Tout au début, je gardais les objets pour moi», reconnaît Romano Agola. Depuis dix ans qu'il travaille officiellement, il ne conserve que des classeurs fédéraux bourrés de photos et croquis de ses trouvailles. Sans regret. «Ce qui compte, ce n'est pas l'objet en soi, mais les infos historiques qu'il livre.» Et de feuilleter fièrement les publications scientifiques consacrées à ses trouvailles, où son nom figure en bonne place. Mieux: en 2000, le cabinet des médailles de Lausanne lui a consacré une expo-hommage, ainsi qu'à un autre prospecteur. Après dix ans de recherches, Romano Agola ne se lasse pas d'ausculter les prés du Mont-Vully. «C'est un site fascinant! J'y ai trouvé des pièces datant de 50 ans avant Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Il y a toujours quelque chose de nouveau qui remonte à la surface», sourit-il sous sa moustache. «Parfois, je passe un jour entier sans rien trouver d'intéressant. Mais j'aime ces virées en solitaire dans la nature. Il faut croire que je suis un peu sauvage.» AMO

Il y a peu de chance de toucher le jackpot

«La plupart des prospecteurs sont motivés par l'espoir de décrocher le jackpot», constate Serge Menoud, du Service archéologique fribourgeois. Une illusion, assure le pro: les découvertes extraordinaires sont aussi rares que les occasions de devenir millionnaire en jouant à la loterie. «95% des objets que l'on détecte sont des déchets», confirme Romano Agola. Capsules de bière, clous rouillés et autres débris modernes, le Bernois ramasse tout consciencieusement pour les mettre à la poubelle. Dans les 5% restants, il trouve de tout: lunettes, stylos, pointes de flèches, couteaux, bijoux anciens... et même le butin d'un cambriolage! «Dans l'esprit des gens, archéologie égale trésor. Une image complètement fautive, mais qui continue de faire courir les prospecteurs», s'exclame Serge Menoud. Et d'expliquer qu'un «trésor» archéologique peut être un simple tesson de verre. L'objet en soi n'aura aucune valeur. Mais si l'on connaît son contexte, il livrera un «trésor» d'informations sur les anciens habitants du lieu.

Un trésor, un vrai, Romano Agola en a pourtant trouvé un, en 1997. C'était un tas de monnaie enfoui dans une colline du canton de Zoug. «Dès que j'ai entendu le bruit du détecteur, j'ai su qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire», se souvient-t-il. Une quarantaine de pièces romaines et celtes. Las! Si ce «trésor monétaire» a permis de découvrir l'existence d'un sanctuaire religieux, il n'avait aucune valeur marchande: les pièces étaient de la petite monnaie déjà très usée. Une consolation: précieuses ou non, les trouvailles appartiennent de toute façon au canton, et pas au prospecteur. AMO

Un cadre légal très strict

Avant d'investir dans une «poêle à frire», un coup d'oeil sur la législation risque de freiner les plus enthousiastes. En Suisse, il est défendu de ratisser des sites archéologiques au détecteur de métaux, sauf autorisation écrite du Service archéologique cantonal. Celle-ci est accordée après un entretien approfondi, précise Serge Menoud. Dans le canton de Fribourg, seuls trois particuliers ont décroché ce sésame. Il est renouvelable tous les deux ans et limité à des sites précis. Les recherches doivent se limiter à une profondeur maximale de 20 cm, soit la longueur d'un soc de charrue. Le Service archéologique reste seul autorisé à pratiquer des fouilles plus profondes. De plus, les prospecteurs doivent s'engager à remettre toutes leurs trouvailles au canton, assorties d'un plan de situation précis et d'un rapport d'activités annuel. Si elles présentent un intérêt scientifique, elles restent propriété de l'Etat; sinon, elles reviennent au propriétaire du terrain. Dans les deux cas, le «découvreur» se retrouve les mains vides, sans dédommagement. Le canton de Fribourg ne payera pas non plus ses heures de recherche, puisque l'amateur travaille de sa propre initiative, par hobby. Dans des cas ponctuels, certains cantons ont mandaté des prospecteurs pour effectuer des recherches ciblées contre salaire. Les prospecteurs qui n'ont pas pu fournir de garanties de leur sérieux se sont vu refuser l'autorisation du canton, indique Serge Menoud. Certains continuent de prospecter illégalement. La police en a été avisée. Car tout «braconnier» de trésors est passible de poursuites s'il est pris sur le fait et risque une amende. AMO